

RESPONSABLE D'UN ETABLISSEMENT TOURISTIQUE

NIVEAU : BAC à BAC +2

DUREE : 595 h

PUBLIC VISE :

- Étudiant sortant d'un BAC à BAC +2
- Reconversion professionnelle
- Salarié (e)

CONDITION D'ADMISSION :

-Prérequis :

- Niveau Bac à Bac + 2 minimum et/ou avoir une expérience dans le secteur de la restauration, l'hébergement, la réception ou l'animation, de préférence sur des postes à responsabilité
- Maîtrise de l'outil informatique et en bureautique (word, excel, messagerie, espace de stockage),
- Niveau B2 en anglais requis

MODALITE DE RECRUTEMENT :

- Test de positionnement et entretien individuel

NOMBRE DE STAGIAIRES :

- 8 à 12

OBJECTIFS :

- Être capable de piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche de qualité
- Être capable de manager le personnel d'un établissement touristique
- Être capable de commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale
- Être capable d'assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique

MOYENS PEDAGOGIQUE, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Moyens pédagogiques :

- Document pédagogique, support de cours, ...

Moyens techniques :

- Equipement de la salle de formation (ordinateur, wifi, vidéoprojecteur, paperboard, plateau pédagogique spécifique...)

Moyens d'encadrement :

- Formateurs spécialisés dans le domaine.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Bloc A (175 h)

PILOTER ET OPTIMISER LES SERVICES D'UN ETABLISSEMENT TOURISTIQUE DANS UNE DEMARCHE QUALITE

- 1- Organiser le service hébergement et optimiser son fonctionnement
- 2- Organiser le service réception et optimiser son fonctionnement
- 3- Organiser le service entretien maintenance et optimiser son fonctionnement
- 4- Organiser le service restauration bar et optimiser son fonctionnement
- 5- Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local
- 6- Faire appliquer et respecter la démarche Qualité de l'entreprise

Bloc B (105 h)

Formateur : RH- MANAGEMENT

MANAGER LE PERSONNEL D'UN ETABLISSEMENT TOURISTIQUE

- 1- Recruter les équipes d'un établissement touristique en français et anglais
- 2- Manager les équipes d'un établissement touristique
- 3- Assurer la gestion administrative des ressources humaines d'un établissement touristique

Bloc C (105 h)

COMMERCIALISER LES OFFRES D'UN ETABLISSEMENT TOURISTIQUE AVEC UNE DEMARCHE MULTICANALE

- 1- Développer et optimiser la commercialisation des offres d'un établissement touristique
- 2- Promouvoir un établissement touristique et ses offres en français et en anglais (1+2 =70 h)
- 3- Créer et Développer la commercialisation digitale
- 4- Apprendre à utiliser une plateforme d'hébergement (air bnb-booking-expedia...) (3+4 =35 h)

Bloc D (70 h)

ASSURER LA GESTION OPERATIONNELLE D'EXPLOITATION ET PREVOIR LES INVESTISSEMENTS D'UN ETABLISSEMENT TOURISTIQUE

- 1- Gérer le budget d'exploitation et sécuriser la rentabilité d'un établissement touristique
- 2- Prévoir les investissements d'un établissement touristique et leur financement

Bloc E (140 h)

MODULE COMPLEMENTAIRE D'ANGLAIS (obligatoire) (70 h)

- 1- Savoir recruter en Anglais
- 2- Savoir présenter une offre commerciale en Anglais
- 3- Savoir accueillir et réceptionner en Anglais

MODULE COMPLEMENTAIRE INFORMATIQUE (70 h)

- 1- Maitrise ses logiciels : Word-Excel-Réseaux sociaux (Facebook / Instagram...)

CERTIFICATION ET PREPARATION DES DOSSIERS (70 h)

DEROULE DE LA CERTIFICATION :

- Quiz, évaluations en cours de formation (ECF), études de cas, exercices d'applications, entretiens périodiques...
- Épreuve de validation devant un jury composé de 2 professionnels du métier.
- Rédaction d'écrits professionnels, entretien technique et entretien final.
- Possibilité de valider la certification par obtention successive et cumul des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP).

POSSIBILITE DE LA CERTIFICATION (par bloc ou totale) : Possibilité de certification par bloc

MOYENS DE SUIVI D'EXECUTION : Feuilles d'émargement signées par les stagiaires et le formateur par demi-journées.

POSSIBILITE DE REPASSER L'EXAMEN : OUI

En cas d'échec à la certification globale, le candidat peut obtenir la validation de certains blocs de compétences, acquis pour une durée de 5 années.

Débouchés, ou suites d'études

- Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement : L'hôtellerie traditionnelle, de loisirs ou d'affaires, l'hôtellerie de plein air, les clubs et villages de vacances, les résidences de tourisme, les parcs et structures de loisirs avec hébergement intégré, l'hôtellerie mobile.
- Possibilité de poursuivre sur un Master Tourisme (Bac+4/5)

Equivalences et passerelles à l'issue de la formation :

« Retour direct à l'emploi »

Conditions tarifaires :

« (cf site internet)